



LA TOURBIÈRE DE GOURZE, IN MEMORIAM

Jean-Louis MORET

1. Introduction

Depuis le siècle dernier, 80 % des marais suisses ont disparu. C'est un chiffre connu, souvent repris et répété dans les travaux traitant des lieux humides. Quelques études (EWALD 1978, GIUGNI 1985, entre autres) proposent des exemples cartographiques de cette forte diminution. On sait ainsi les surfaces passées, mais pas ce qu'elles contenaient. Cela paraît bien maigre pour étayer un discours visant au maintien des surfaces actuelles ou pour engager une action visant à protéger leurs vestiges.

Pour connaître ces milieux, il n'est pas possible de se contenter de ce que nous voyons au moment où nous y portons le regard. Ce n'est qu'un instantané, insuffisant à donner une image de leur évolution, qu'elle soit naturelle ou due à l'homme. En effet, la dynamique fait partie intégrante du milieu: il n'y a qu'à penser aux ceintures d'atterrissement des bords de lac ou aux divers stades d'une forêt. Il est donc nécessaire de tenir compte de cette composante.

On peut alors utiliser deux méthodes:

- la première consiste à effectuer un constat actuel, d'attendre une dizaine d'années –ou plus– et de le répéter. De cette façon, on observe l'évolution réelle. Au cours de cette période d'attente, on court toutefois le risque d'une dégradation irréversible, ce qui est contraire au but premier;
- la deuxième méthode consiste à rechercher si des travaux ont déjà été réalisés dans le passé. Si c'est le cas, la comparaison s'en trouve facilitée, même si elle achoppe sur des disparités méthodologiques. Sinon, il faut se tourner vers divers documents, apparemment sans importance, donc négligés: anciennes listes floristiques, mentions et descriptions diverses, vieilles photographies, gravures, etc. A partir de ce matériel une reconstitution virtuelle du milieu qui nous intéresse peut être tentée.

Ce petit travail, en utilisant l'exemple d'une tourbière disparue des confins du Plateau et des Préalpes, se propose de montrer deux choses:

- 1.– que cet exercice est possible sans qu'il tombe dans l'artifice;
- 2.– que les documents anciens (récits, cartes, listes botaniques, voire dépliants touristiques) ne doivent pas être négligés. Avec certaines précautions, ils permettent de situer un objet dans une perspective diachronique. L'évolution qui se dessine alors permet de cerner les conditions passées et présentes, et d'émettre, le cas échéant, des hypothèses quant au devenir du site concerné.

Enfin, il souhaite rappeler le souvenir de cette tourbière pour souligner que l'état actuel du Jorat de Lavaux est le résultat de transformations profondes et non un état zéro, originel. Dès lors, toutes les atteintes qui y sont portées aujourd'hui le sont à un état déjà fortement perturbé. Elles sont ainsi d'une gravité particulièrement aigüe.

2. Dénomination et situation de l'objet concerné

Les tourbières vaudoises sont aujourd'hui cantonnées au Jura (Vallée de Joux, région de Sainte-Croix) et aux Préalpes (Les Tenasses, Les Mosses); entre deux, rien ou presque. Il subsiste à Champ-Buet un reste –ou un embryon ?– de haut-marais: quelques touffes de sphaignes entourées de lambeaux de marais de transition à *Carex lasiocarpa*, *C. appropinquata*, *Potentilla palustris*, etc. Le tout est fortement embroussaillé et risque de disparaître.

Il y avait autrefois, dans le Jorat de Gourze, une tourbière importante où les botanistes vaudois faisaient amples récoltes d'espèces caractéristiques rares comme *Lycopodiella inundata*, *Carex limosa*, *C. pauciflora* ou *Drosera rotundifolia*. Cette «Tourbière de Gourze», ou «Marais du Tronchet», était située à 720 m d'altitude, au pied NW de la Tour de Gourze, le long de la route menant du Signal de Grandvaux à Forel (Lavaux) (545°400/151°800). Elle occupait une selle séparant le bassin du Rhône –vers lequel s'écoulait le ruisseau de Châtelard, issu du marais– du bassin du Rhin où s'en va la Neirigue, dont la source est proche. Le graphisme des cartes topographiques anciennes ne permet pas d'affirmer que les fossés NE de la tourbière alimentent ce dernier cours d'eau. En effet, bien que l'eau des fossés n'ait apparemment pas d'écoulement, le réseau de ceux-ci n'est pas relié au tracé de la Neirigue. Les deux parties de la tourbière, révélées par deux courbes de niveau 720 m formant des boucles se faisant face (dessinées en traitillé sur la fig. 1B), sont bien visibles sur les cartes anciennes. Cette situation n'est plus actuelle: les «améliorations foncières» ont enterré les ruisseaux, barré des exutoires, creusé des fossés nouveaux. Toutes les eaux de ce complexe marécageux ont ainsi été versées dans le bassin du Rhin.

Aujourd'hui, une légère dépression où poussent quelques roseaux rappelle à l'observateur attentif le souvenir de cette importante zone humide.

3. Description du site

Une «Carte du District de Lausanne» sans date –mais que l'on peut situer entre 1871 et 1873 d'après les bâtiments et constructions présents ou non dans le chef-lieu– donne de ce haut-marais la représentation topographique exacte la plus ancienne que je connaisse (fig. 1). Selon AMANN (1882), il s'étendait sur 2 km en orientation SW-NE, avec une largeur moyenne de l'ordre de 500 m, alors que la carte montre une zone humide de 500 m environ de long et de 125 m de large, sauf à son extrémité NE où elle atteint 250 m. Le marais est saigné de nombreux canaux de drainage se coupant à angle droit. Ils indiquent une exploitation de la tourbe que le propriétaire d'alors utilisait comme combustible dans les fours à chaux destinés à la transformation des blocs calcaires parsemant les alentours de la tourbière (NECKER 1841). En 1917, la surface exploitable était de 10 ha, l'épaisseur de tourbe atteignait 4 à 6 m. Cela faisait un volume potentiel de l'ordre de 500'000 m³ (LAURENT 1918).

4. Essai de reconstitution de la végétation

4.1. Les documents de base

Excepté le travail d'AMANN (1882), on ne possède pas de description du site avant son exploitation. Quelques ouvrages anciens indiquent les stations où ont été observées certaines plantes (P. B. V. M. (= Philippe-Louis Bridel) 1831, BLANCHET 1836, RAPIN 1862, DURAND et PITTIER 1882). On trouve aussi des listes d'espèces relevées dans le site même (GAUDIN 1833). Ce matériel servira de base à notre tentative.

AMANN (*op. cit.*) donne, avec un plan (fig. 2), une description assez vague de la tourbière de Gourze: «D'une manière générale, nous pouvons diviser en 4 groupes les terrains qui servent à Gourze, de substratum aux Mousses:

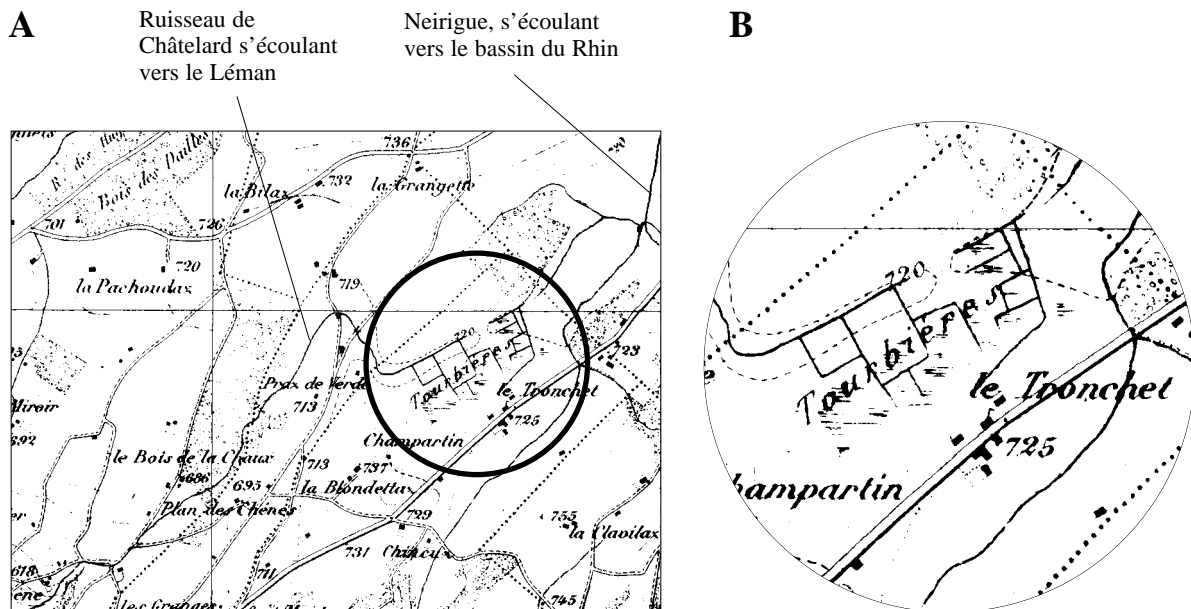


Figure 1: Situation de la tourbière de Gourze. Les fossés de la partie NE s'écoulent en direction de la Neirigue, vers le bassin du Rhin, alors que ceux de la zone SW sont drainés par le ruisseau de Châtelard qui fait une boucle en direction du NW avant de prendre la direction du Léman. «Carte du District de Lausanne» (env. 1871-1873). Echelles: A, 1:25'000; B, 1:12'500.

1° Terrains boisés à sol très humide au N de la tourbière et en quelques endroits à l'O et au S de celle-ci. 2° Terrains secs et arides, recouverts de bruyère, de graminées, de vaccinium, etc. 3° Terrains humides, inondés une partie de l'année, recouverts par des roseaux, des carex, etc. 4° Forêt de sapin des environs de la tourbière.»

A la fin du XIX^e siècle, la tourbière de Gourze était donc encore constituée d'un reste de haut-marais plus ou moins asséché et colonisé par les éricacées, bordé de bas-fonds humides créés par l'exploitation. Des forêts humides et des forêts de sapin complétaient le paysage.

Les espèces citées par les divers auteurs montrent qu'avant ce stade relativement dégradé, une véritable tourbière, avec un marais de transition, occupait le site.

4.2. Les unités végétales reconstituées à travers les listes d'espèces

Les listes floristiques brutes sont données en annexe. La nomenclature des anciens auteurs y est respectée. Dans le corps du travail, en revanche, la nomenclature a été actualisée. Elle suit AESCHIMANN et HEITZ (1996) pour les phanérogames et les cryptogames vasculaires, et BERTSCH (1966) pour les bryophytes.

4.2.1. Le haut-marais

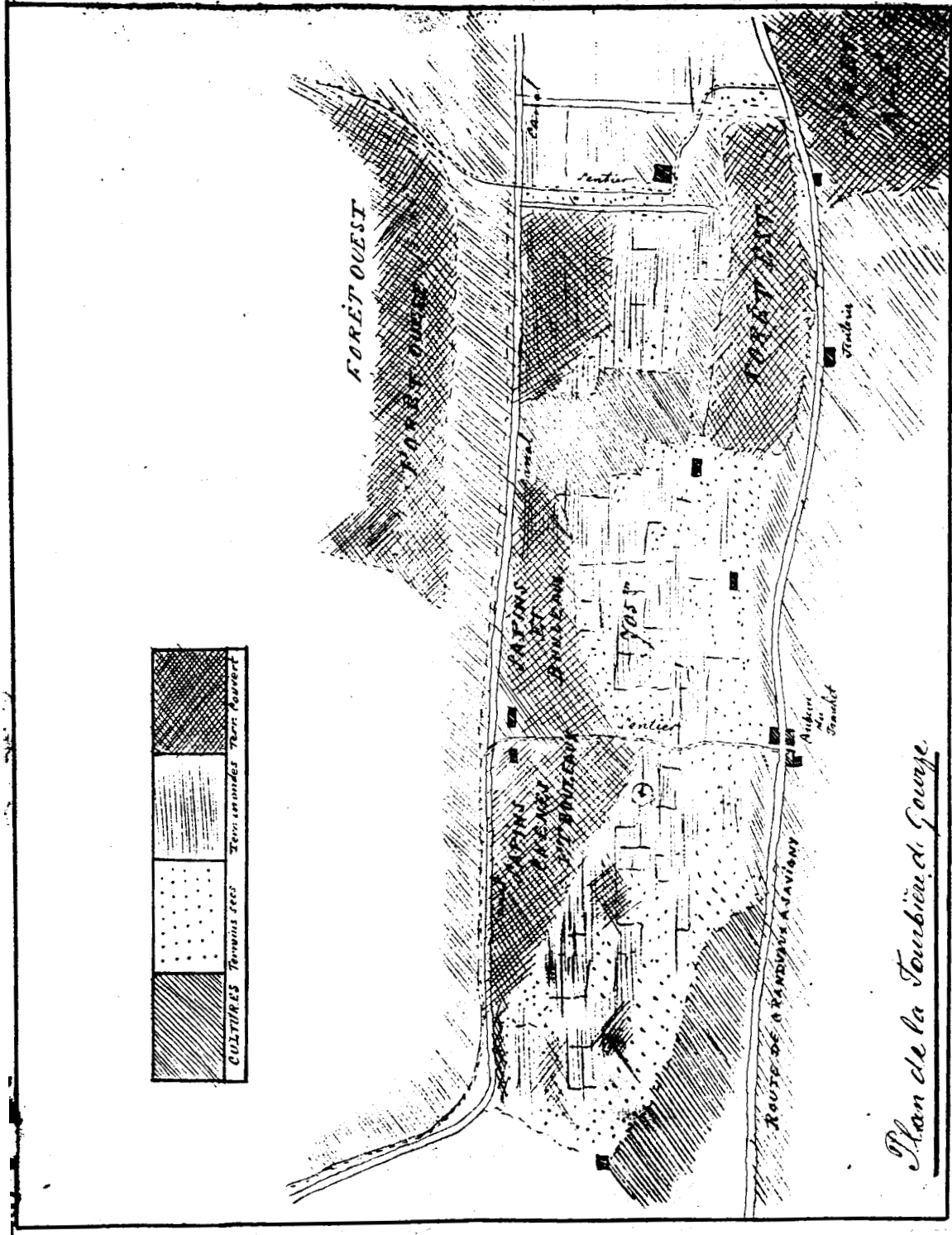
Le nom même du lieu («Tourbière de Gourze») indique qu'il y avait là un haut-marais. Les listes retrouvées montrent une flore caractéristique. *Sphagnum fimbriatum*, *Carex limosa*, *C. pauciflora*, *Drosera rotundifolia*, *Eriophorum vaginatum*, *Andromeda polifolia*, *Vaccinium oxycoccus* sont typiques d'une tourbière bien formée avec des buttes de sphaignes colonisées par la linai-grette, l'andromède et la canneberge. A côté de ces «Bülten», apparaissent des gouilles oligo-trophes contenant *Utricularia minor*, alors que dans de petites zones de tourbe nue très humide se développe *Lycopodiella inundata*. Sur les bords de ce haut-marais, sur des surfaces légèrement drainées, apparaissent *Vaccinium uliginosum* et *Betula pubescens*.

Figure 2: Plan de la tourbière de Gourze dessiné par AMMANN (1882). Remarquons qu'il dessine, longeant la tourbière, un canal continu qui met en contact les bassins versants du Rhône et du Rhin.

Le cartouche est légendé de gauche à droite:

- Cultures;
- Terrains secs;
- Terr. inondés;
- Terr. couvert.

(Grandeur réelle du dessin).



Plan de la Tourbière de Gourze.

4.2.2. *Le marais de transition bordant le haut-marais*

Carex rostrata forme souvent des groupements monospécifiques dans des mares provenant de l'exploitation de la tourbe. Certaines de ces dépressions, très profondes, peuvent être colonisées par un gazon flottant formé de *Carex lasiocarpa*, *Menyanthes trifoliata*, *Potentilla palustris*. Les abords sont eux occupés par une prairie humide acide avec notamment *Carex diandra*, *C. pulicaris*, *C. echinata*, *Rhynchospora alba*, *Eriophorum angustifolium*, *Viola canina*, *Galium rotundifolium* et *Pedicularis palustris*.

Plus on s'éloigne du centre du marais, plus l'acidité du substrat diminue. On voit alors apparaître des espèces typiques des marais à grandes laïches comme *Peucedanum palustre* ou *Scutellaria galericulata* accompagnées d'espèces des prairies à petites laïches ou à molinie: *Carex dioica*, *C. hostiana*, *Salix repens*, *Luzula multiflora*, *Juncus alpinoarticulatus*, *Lotus pedunculatus*, *Epilobium palustre*, *Luzula campestris*. Ces prairies, piquées de *Dactylorhiza incarnata* et *D. traunsteineri*, sont colonisées par *Frangula alnus*. On peut y trouver *Gentiana germanica*, *Gentiana verna* et même *Gentiana campestris* dans les endroits les plus secs.

4.2.3. *Les fossés*

Pour faciliter l'exploitation de la tourbe, des fossés ont été creusés. Ils sont visibles sur les cartes. Sur leurs berges pousse *Carex vesicaria*, alors que dans l'eau croissent *Ranunculus lingua*, *Sparganium minimum*, *Utricularia vulgaris*, *Potamogeton plantagineus* (*P. coloratus*) et *Potamogeton pusillus*. Le petit rubanier et le potamot plantain indiquent des eaux pauvres en éléments nutritifs.

4.2.4. *Les forêts humides*

AMANN (1882) mentionne des terrains boisés à sol très humide et, à côté, cartographie des forêts de bouleaux et de chênes. Les anciens botanistes ne donnent guère de détails sur ces milieux. Tout au plus indiquent-ils la présence de *Betula pubescens* et d'*Alnus glutinosa* formant des peuplements sous lesquels se développent *Sphagnum cymbifolium*, *Carex elongata*, caractéristiques des aulnaies inondées, ainsi que *Dryopteris dilatata* et *Polystichum aculeatum*. Les lisières de ces aulnaies sont occupées par *Salix cinerea*.

4.2.5. *Les autres forêts et les lisières*

A côté des forêts liées à l'humidité du lieu, la tourbière est bordée de forêts traditionnelles à sapins (*Abies alba*) et chênes (*Quercus* sp.) (voir fig. 2). Dans leur sous-bois on trouve toute une flore sylvicole avec entre autres: *Luzula sylvatica*, *Polygonatum verticillatum*, *Lathyrus niger*, *Galium sylvaticum*, *Knautia dipsacifolia*, *Senecio sylvaticus*, *Prenanthes purpurea*, *Rubus idaeus*, *Campanula persicifolia*, *Campanula glomerata*, *Pyrola rotundifolia*, *Myosotis sylvatica*, *Atropa bella-donna*, *Pedicularis sylvatica*, *Goodyera repens*, *Dryopteris carhusiana*, *Acer campestre*, *Vicia sylvatica*.

5. Transformation de la zone humide

Les listes d'espèces données par les anciens auteurs et leurs descriptions des lieux, même sommaires, permettent au botaniste actuel de se faire une idée de cette zone marécageuse. Mais aujourd'hui, devant la «plaine du Tronchet», il est difficile de croire qu'il y avait là une tourbière comparable à celle des Tenasses avec des groupements végétaux typiques des hauts-marais (*Sphagnetum*, *Caricetum limosae*). Au fil de l'exploitation de la tourbe, le haut-marais s'est trans-

formé pour ressembler à celui de la Vraconnaz avant son glissement ou à la partie SW de la tourbière de «Piguet dessus» à la Vallée de Joux. Si l'exploitation avait alors cessé, un dôme de tourbe asséchée en surface, couvert d'éricacées et de lichens, aurait alors subsisté, entouré de forêts humides comparables à celles qu'on trouve aux Monneaux, dans la forêt de Fermens et à l'Étang du Sépey près de Cossonay. Plus pauvre que l'état antérieur, cet état aurait été cependant une preuve de l'existence d'une zone humide majeure dans le site. Mais l'exploitation a été conduite à son terme extrême et a abouti à l'anéantissement complet de la tourbière. On le déplore aujourd'hui, d'autant plus qu'on est totalement impuissant à modifier les choses, à les faire revenir en arrière. Cette impuissance, un botaniste la ressentait il y plus de cent ans déjà qui écrivait d'une plume désabusée: «*Il est regrettable (au point de vue botanique bien entendu) que l'exploitation de la tourbe ne soit pas localisée dans la partie N de la tourbière. En effet, au bout de quelques années, la Tourbière de Gourze abandonnée à elle-même deviendrait un véritable jardin botanique naturel, tandis qu'à l'heure qu'il est avec le système de défrichement et d'exploitation à outrance employé, les espèces rares y diminuent de jour en jour. Je crois qu'en attendant qu'on ait pu faire admettre ces raisons aux propriétaires, il faut nous résigner à assister à la disparition graduelle d'espèces rares, autrefois abondantes.*» (AMANN 1882).

6. Conclusion

L'exemple choisi pour montrer quel usage peut être fait des anciens documents pourrait être critiquable. La disparition totale de la tourbière ne laisse au lecteur aucun témoin ou relique lui permettant de juger de la justesse de cet essai de reconstitution. La spécificité du milieu et de sa flore permettent toutefois d'affirmer que l'évocation de cette tourbière, telle qu'elle est présentée dans ce travail, est, à quelques détails près, proche de ce qui a réellement existé au Tronchet.

Une autre critique pourrait être émise: la documentation utilisée était relativement riche et pleine d'information. Il était dès lors aisé d'entreprendre l'exercice. Les trois principales sources (AMANN 1882, carte du district de Lausanne 1871-1873, listes floristiques) ont apporté un éclairage complémentaire. Le travail s'en est trouvé facilité. Mais tenter l'expérience sans ce minimum de documents aboutirait à un échec ou, pire, à une image fautive.

Malgré ces défauts, l'utilisation de documents anciens peut être extrêmement fructueuse. La mode actuelle de la prospective l'oublie. Tournée vers l'avenir, elle utilise de plus en plus des «modèles» que l'informatique permet toujours plus complexes. Mais ces «outils d'aide à la décision» sont inutiles s'ils sont élaborés en imaginant une évolution future sans intégrer celle qui a précédé. C'est une négligence qu'on observe parfois. Elle peut avoir de graves conséquences aussi bien financières que dans la gestion des milieux naturels.

7. Remerciements

Sachant que les choses du passé m'intéressent, Mme Antoinette Blanc a eu la gentillesse de me communiquer la «Carte du District de Lausanne» où la Tourbière de Gourze est si bien représentée. Je l'en remercie chaleureusement.

8. Bibliographie

AESCHIMANN D., HEITZ Ch., 1996. Index synonymique de la Flore de Suisse et territoires limitrophes (ISFS). *Documenta Floristicae Helvetiae N° 1*: LII + 317 p.

AMANN J., 1882. Les Mousses de la Tourbière de Gourze. Travail présenté au concours de 1882 par J. Amann, stud. pharm. Cahier manuscrit, inédit. Musée botanique cantonal.

- BERTSCH K., 1966. Moosflora von Südwestdeutschland. Ulmer Stuttgart. 234 p.
- BLANCHET R., 1836. Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement dans le Canton de Vaud, publié par la Société des Sciences naturelles de ce Canton. Vevey, Lœrtscher et fils. XXIV + 128 p.
- DURAND T., PITTIER H., 1882. Catalogue de la Flore vaudoise. Rouge, Lausanne. 549 p.
- EWALD K.C., 1978. Der Landschaftswandel. Zur Veränderung schweizerischer Kulturlandschaften im 20. Jahrhundert. *Inst. Féd. Rech. Forestières, Birmensdorf, Bericht Nr 191*: 55-308 + cartes.
- GAILLARD M.-J., 1981. Etude palynologique de l'évolution tardi-glaciaire de la végétation du Moyen-Pays Romand (Suisse). Thèse UNIL, 517 p. + annexes.
- GAUDIN J. F., 1833. Flora Helvetica. Sive Historia stirpium hucusque cognitarum in Helvetia et in tractibus conterminis aut sponte nascentium aut in hominis animaliumque usus vulgo cultarum continuata. Turici. Sumptibus Orellii, Fuesslini et Sociorum. Vol. VII, 667 + 1 p.
- GIUGNI G., 1985. Evolution des milieux palustres de la plaine du Rhône dans le Chablais valaisan. *Bull. Murith. 103*: 85-101.
- LAURENT B., 1918. La tourbe. In La question du combustible. Communications faites devant la Société vaudoise des Sciences naturelles. *Bulletin technique de la Suisse romande*: 23-38.
- NECKER L.A., 1841. Etudes géologiques dans les Alpes. Pitois, Paris.
- P. B. V. M. (BRIDEL P.-L.), 1831. Plantes de Lausanne et environs. Catalogue manuscrit inédit. Musée botanique cantonal.
- RAPIN D., 1862. Guide du botaniste dans le Canton de Vaud comprenant en outre le bassin de Genève et le cours inférieur du Rhône en Valais. Genève et Paris, J. Cherbulliez. XXIV + 772 p.

Annexe: les listes d'espèces

(entre [crochets], synonymes actuels)

Les trois premières listes se ressemblent beaucoup. Philippe-Louis BRIDEL (P. B. V. M.) cite un certain nombre d'observations de Jacques Gay, que celui-ci avait probablement déjà communiquées à Jean Gaudin dont il était le disciple. BLANCHET, quant à lui a fait une compilation des ouvrages parus avant son catalogue, ainsi que celle de différentes listes manuscrites, dont celles de Philippe-Louis Bridel.

P. B. V. M. (1831)

Andromeda polifolia, *Betula torfacea* [*Betula pubescens*], *Carex elongata*, *Carex filiformis* [*C. lasiocarpa*], *Carex dioica*, *Comarum palustre* [*Potentilla palustris*], *Convallaria verticillata* [*Polygonatum verticillatum*], *Drosera rotundifolia*, *Eriophorum vaginatum*, *Hypericum dubium* Leers [*Hypericum maculatum* ssp. *obtusiusculum*], *Lycopodium inundatum* [*Lycopodiella inundata*], *Nardus stricta*, *Orchis latifolia angustifolia* à fl. blanches [?], *Pedicularis sylvatica*, *Potamogeton pusillum* [*P. pusillus*], *Ranunculus lingua*, *Rhamnus frangula* β *torfacea*, *Schoenus albus* [*Rhynchospora alba*], *Vaccinium oxycoccos*, *Vaccinium uliginosum*.

GAUDIN (1833)

Andromeda polifolia, *Betula torfacea* Schl. [*Betula pubescens*], *Carex dioica*, *C. elongata*, *C. filiformis* [*C. lasiocarpa*], *C. limosa*, *C. pauciflora* Lightf., *C. pulicaris*, *C. stellulata* Good. [*C. echinata*], *Comarum palustre* [*Potentilla palustris*], *Convallaria verticillata* [*Polygonatum verticillatum*], *Drosera rotundifolia*, *Epilobium angustifolium*, *Eriophorum vaginatum*, *Helleborus viridis*,

Hypericum dubium Leers [*Hypericum maculatum* ssp. *obtusiusculum*], *Lycopodium inundatum* [*Lycopodiella inundata*], *Menyanthes trifoliata*, *Myosotis sylvatica* Ehrh., *Narcissus poeticus*, *Nuphar luteum* Sm. (*Nymphaea* L.), *Nymphaea alba*, *Orchis fusca* Jacq. [*O. purpurea*], *Pedicularis palustris*, *P. sylvatica*, *Potamogeton pusillus*, *Rhamnus Frangula* β *torfacea* [*Frangula alnus*], *Schoenus albus* [*Rhynchospora alba*], *Scutellaria galericulata*, *Senecio sylvaticus*, *Trollius europaeus*, *Vaccinium oxycoccos*, *V. uliginosum*.

BLANCHET (1836)

Ranunculus lingua, *Drosera rotundifolia*, *Comarum palustre* [*Potentilla palustris*], *Senecio viscosus*, *Pedicularis sylvatica*, *Utricularia minor*, *Betula torfacea* Schl. [*Betula pubescens*], *Salix repens*, *Juncus ustulatus* [*Juncus alpinoarticulatus*], *Luzula campestris* δ *nemorosa*, *Scirpus albus* [*Rhynchospora alba*], *Carex dioica*, *C. pulicaris*, *C. pauciflora*, *C. stellulata* [*C. echinata*], *C. elongata*, *C. filiformis* [*C. lasiocarpa*], *C. ampullacea* [*C. vesicaria*], *Lycopodium inundatum* [*Lycopodiella inundata*].

RAPIN (1862)

Peucedanum palustre, *Vaccinium uliginosum*, *Vaccinium oxycoccos*, *Andromeda polifolia*, *Utricularia minor*, *Sparganium natans* [*Sparganium minimum*], *Rhynchospora alba*, *Eriophorum vaginatum*, *Carex elongata*, *Carex filiformis*, *Lycopodium inundatum* [*Lycopodiella inundata*].

DURAND et PITTIER (1882)

Ranunculus lingua, *Lepidium sativum*, *Viola canina* var. *lucorum*, *Drosera rotundifolia*, *Acer opulifolium* [*A. pseudoplatanus*], *Frangula alnus* var. *torfacea*, *Vicia sylvatica*, *Lathyrus niger*, *Rubus idaeus*, *Comarum palustre* [*Potentilla palustris*], *Peucedanum palustre*, *Caucalis daucoides* [*C. platycarpus*], *Galium rotundifolium*, *Galium sylvaticum*, *Knautia sylvatica* [*Knautia dipsacifolia*], *Senecio viscosus*, *Senecio sylvaticus*, *Prenanthes purpurea*, *Phoenixopus muralis* [*Mycelis muralis*], *Crepis nicaeensis*, *Campanula persicifolia*, *Campanula glomerata*, *Oxycoccos palustris* [*Vaccinium oxycoccos*], *Vaccinium uliginosum*, *Andromeda polifolia*, *Pyrola rotundifolia*, *Ilex aquifolium*, *Gentiana campestris*, *Gentiana germanica*, *Gentiana cruciata*, *Gentiana verna*, *Myosotis sylvatica*, *Atropa belladonna*, *Digitalis lutea*, *Alectorolophus angustifolius* [*Rhinanthus angustifolius*], *Pedicularis palustris*, *Pedicularis sylvatica*, *Melampyrum arvense*, *Utricularia vulgaris*, *Utricularia minor*, *Betula pubescens*, *Salix repens*, *Potamogeton coloratus* [*P. plantagineus*], *Potamogeton pusillus*, *Sparganium minimum*, *Orchis incarnata* [*Dactylorhiza incarnata*], *Orchis traunsteineri* [*Dactylorhiza traunsteineri*], *Goodyera repens*, *Polygonatum verticillatum*, *Juncus alpinus* [*Juncus alpinoarticulatus*], *Luzula multiflora*, *Luzula sylvatica*, *Rhynchospora alba*, *Eriophorum angustifolium*, *Eriophorum vaginatum*, *Carex pauciflora*, *Carex dioica*, *Carex muricata* var. *divulsa* [*C. divulsa*], *Carex elongata*, *Carex teretiuscula* [*C. diandra*], *Carex xanthocarpa* [*C. hostiana*], *Carex filiformis* [*C. lasiocarpa*], *Carex ampullacea* [*C. rostrata*], *Nardus stricta*, *Taxus baccata*, *Abies pectinata* [*Abies alba*], *Lycopodium inundatum* [*Lycopodiella inundata*], *Aspidium spinulosum* [*Dryopteris carthusiana*], *Aspidium lobatum* [*Polystichum aculeatum*].

Seul *Rubus idaeus* a été retenu. Les autres espèces du genre (12 au total), toutes observées par Auguste Favrat, n'ont pas été prises en considération.